

# Agreste Aquitaine

## Analyses et résultats

Numéro 78 - novembre 2013



Première utilisation du sol, loin devant l'agriculture et l'urbanisme, la forêt couvre 44% du territoire aquitain avec plus de 1,8 million d'hectares. Le département des Landes, sur lequel se situe la majeure partie du massif forestier des landes de Gascogne est le plus boisé. La forêt y couvre 60% du territoire.

Le pin maritime, essence majeure du massif gascon, couvre plus de la moitié de la surface forestière régionale. Les trois quarts des réserves nationales de cette essence sont situées dans la région.

Après les tempêtes de 1999 et 2009 qui ont fortement impacté les récoltes de bois, l'exploitation forestière régionale retrouve, en 2012, son niveau moyen d'avant tempête avec 7,2 millions de m<sup>3</sup> de bois récoltés sur son territoire.

Le département des Landes concentre plus de la moitié des volumes collectés et la Gironde près du tiers.

Une part croissante de la production s'inscrit dans une démarche de développement durable. Le volume de bois récolté et écocertifié concerne 80% de la récolte 2012.

**Isabelle LAFARGUE**

avec la collaboration du Service Régional de la Forêt et du Bois

Enquête annuelle de branche Exploitation forestière

## En 2012, l'exploitation forestière aquitaine retrouve son niveau moyen d'avant tempête

### L'Aquitaine, en tête des régions pour la récolte de bois

L'Aquitaine est la première région française pour la récolte de bois commercialisé, avec 7,2 millions de m<sup>3</sup> récoltés en 2012, soit le cinquième de la récolte nationale.

L'exploitation forestière régionale est essentiellement tournée vers la récolte de résineux. Le pin maritime constitue la principale essence. Il totalise à lui seul près de 90% de la récolte en bois d'œuvre et bois de trituration.

Couvrant près d'un million d'hectares de surface boisée, quasi exclusivement en pin maritime, le massif forestier des Landes de Gascogne (plus grande forêt cultivée d'Europe) qui s'étend principalement sur les départements des Landes et de la Gironde, contribue très largement à la fourniture de ces bois.

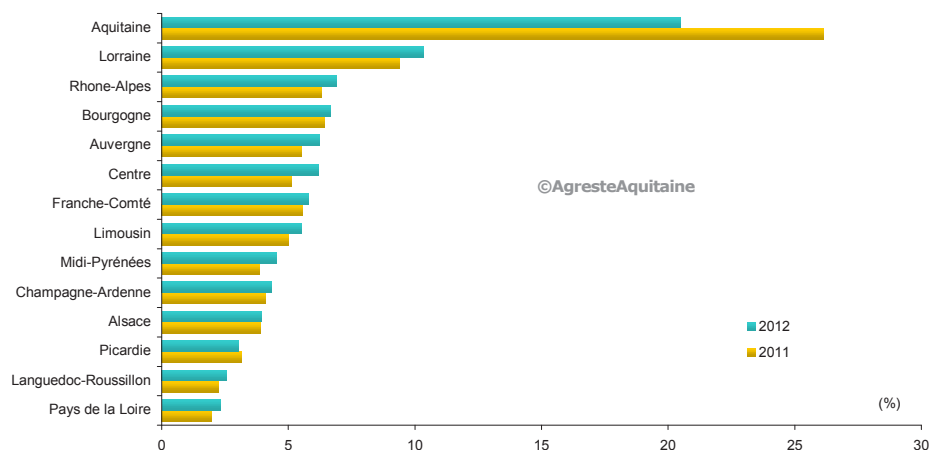
### Une récolte impactée par les aléas climatiques

Sur les deux dernières décennies, l'évolution de la récolte aquitaine a été fortement soumise aux aléas climatiques. Les tempêtes de décembre 1999, puis de janvier 2009, ont considérablement impacté les récoltes en altérant par ailleurs la structure des classes d'âge des peuplements de pin maritime.

Les prélèvements de bois, autour de 8,5 millions de m<sup>3</sup> annuels dans les années 90, ont fortement progressé en 2000 et 2001 (+ 25%), suite à la première tempête. Au-delà (2003 à 2008), la récolte régionale a retrouvé son niveau d'avant tempête pour exploser à nouveau en 2009. La tempête Klaus de janvier 2009 qui a balayé le sud-ouest de la France, a eu des conséquences lourdes pour la forêt

### L'Aquitaine, première région française pour la récolte de bois

Part des volumes récoltés pour les principales régions en 2011 et 2012

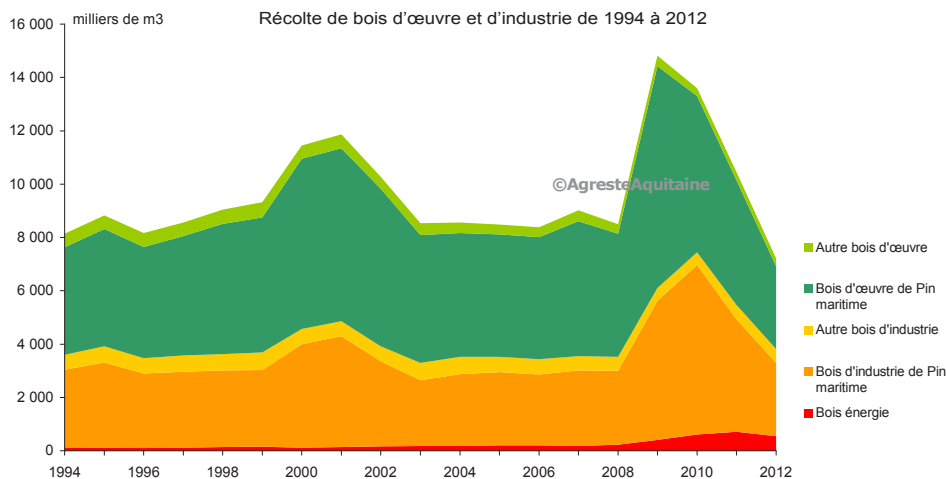


Source : Enquête annuelle de branche Exploitation forestière

## Récolte et prélèvements

Les quantités de bois de chauffage récoltées par des personnes physiques pour leur auto-consommation, ainsi que celles échangées hors des circuits officiels, ne sont pas comptabilisées. La récolte issue de l'enquête ne représente donc qu'une partie du prélèvement réel en forêt.

## Une récolte rythmée par les aléas climatiques



d'Aquitaine. Près de 600 000 hectares ont été affectés dont 223 000 détruits à plus de 40%. Accompagnée par des aides publiques et les services de l'Etat, la filière régionale s'est mobilisée. Réactivité et concentration des efforts ont permis de collecter près de 15 millions de m³ de bois sur la seule année 2009. L'exploitation des chablis s'est poursuivie ensuite à un rythme soutenu et les récoltes de bois en 2010 et 2011 ont permis d'absorber la quasi-totalité des bois de tempête. En 2012, avec 7,2 millions de

m³ récoltés, l'exploitation forestière aquitaine est un peu en dessous de son niveau moyen d'avant tempête.

A noter toutefois qu'à ces volumes s'ajoutent 1,7 million de m³ provenant des aires de stockage des bois de tempête.

## 47% de bois d'œuvre récolté

Sur l'année 2012, les forêts d'Aquitaine ont fourni 3,4 millions de m³ de grumes et billons destinés au sciage (du pin maritime à 90%), fournissant ainsi 19% du volume

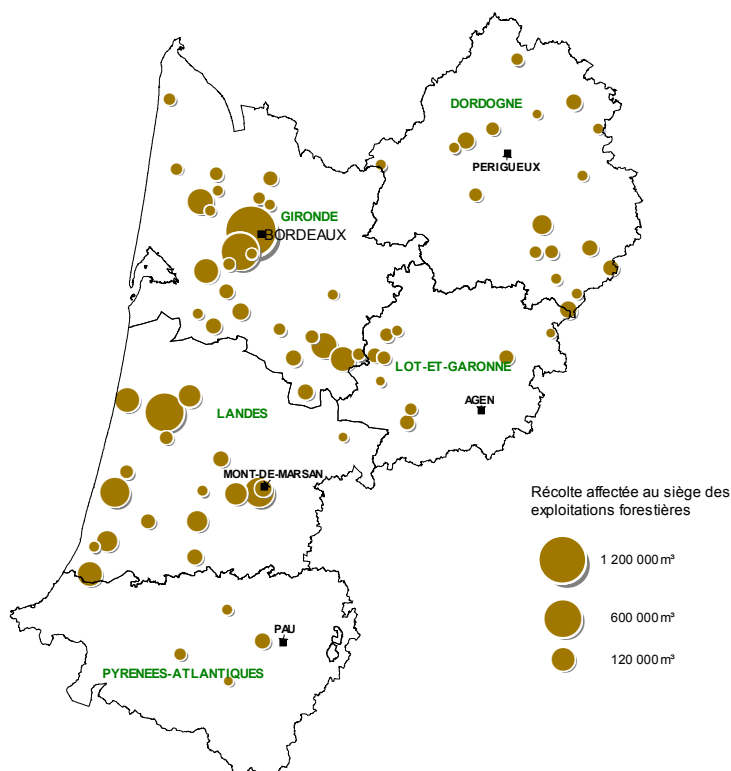
de bois d'œuvre français. Le bois d'œuvre de résineux, qui porte l'économie forestière régionale, est très utilisé dans la fabrication d'emballages (palettes, caisses), dans une moindre mesure dans la construction (menuiserie, charpente) et dans la production de bois profilés (lames pour parquet et lambris, moulures et baguettes).

Le bois d'industrie exploité en 2012 avoisine quant à lui 3,2 millions de m³. 85% sont du pin maritime à destination de la trituration. Ces bois sont affectés principalement à la fabrication de pâte à papier et panneaux de particules. La région fournit près du tiers des bois d'industrie français.

Le bois énergie récolté (hors autoconsommation) est évalué à 0,5 million de m³ soit 7% de la récolte totale de bois. Sous forme de bûches ou plaquettes, la valorisation énergétique du bois affiche un certain dynamisme. La part du bois énergie, exploité et commercialisé par les professionnels, est en hausse constante. Les volumes ont été multipliés par trois sur la dernière décennie. Les plaquettes, issues directement de forêt, connaissent la hausse la plus forte. Cette dernière fait suite aux adaptations industrielles, tant sur les lieux mêmes de l'exploitation forestière que sur les sites dédiés au broyage dans le cadre de la mobilisation des bois après tempête.

## Landes et Gironde, le siège des exploitations forestières régionales

Exploitations ayant récolté et commercialisé plus de 5 000 m³ de bois en 2012



Source : Enquête annuelle de branche Exploitation forestière

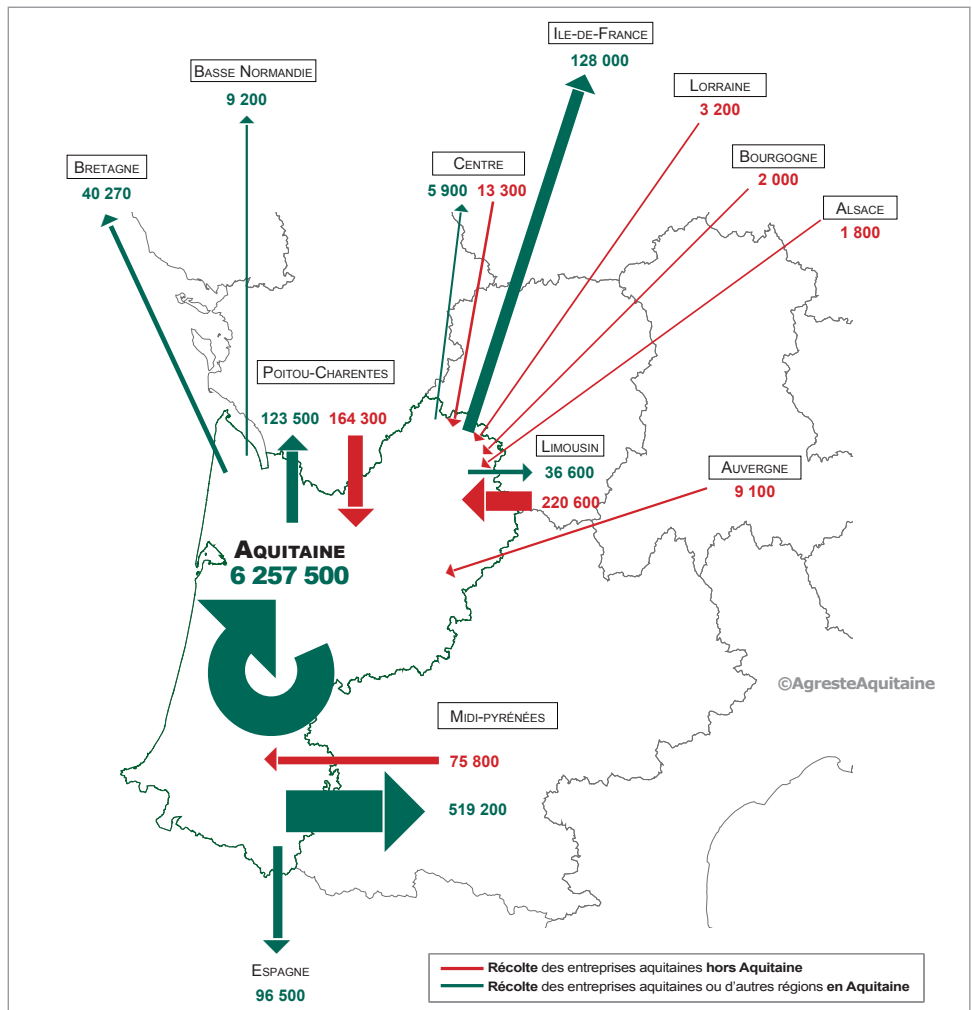
## Une ressource exploitée localement

Sur les 7,2 millions de m³ récoltés en Aquitaine, 6,2 millions soit 87%, sont exploités par des entreprises ayant leur siège dans la région. Près d'un million de m³ est récolté par des entreprises localisées hors de la région, principalement en Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Ile-de-France et Limousin. La valorisation de ces bois se fait pour une large part localement.

Les entreprises régionales achètent au total 6,7 millions de m³ de grumes, dont 92% dans la région elle-même. Elles interviennent

## 87% des bois aquitains sont récoltés par des entreprises ayant leur siège dans la région

Récolte de bois selon le siège de l'entreprise (en m<sup>3</sup>)



Source : Enquête annuelle de branche Exploitation forestière

également dans les régions frontalières pour une part significative. En règle générale, les unités de transformation valorisent la ressource au plus près.

Les régions Centre et Limousin assurent les approvisionnements, notamment en Chêne, pour la fabrication de merrains à destination de la tonnellerie ou en résineux autres que le pin maritime (Limousin).

### Les bois écocertifiés représentent 80% de la récolte régionale

Sur la récolte 2012, 5,8 millions de m<sup>3</sup> de bois disposent de la certification «issus de forêts gérées durablement». Si plusieurs systèmes d'écocertification existent, PEFC (Programme Européen de Forêts Certifiées) est celui qui est majoritairement présent en Aquitaine.

Le volume récolté certifié représente 80% de la récolte totale (contre 52% au niveau national). Ceci traduit l'importance des surfaces certifiées sur le massif aquitain. Après avoir doublé entre 2005 et 2009, cette proportion demeure stable depuis 4 ans.

La part du bois certifié est variable selon les départements. En Dordogne et Pyrénées-Atlantiques, cette part s'élève respectivement à 46% et 38%. Elle est plus importante en Gironde ou dans les Landes où elle avoisine les 85%. Taille, structuration des parcelles et conduite sous Plan Simple de Gestion, expliquent cet écart.

### Exploitation forestière : la concentration du secteur se poursuit

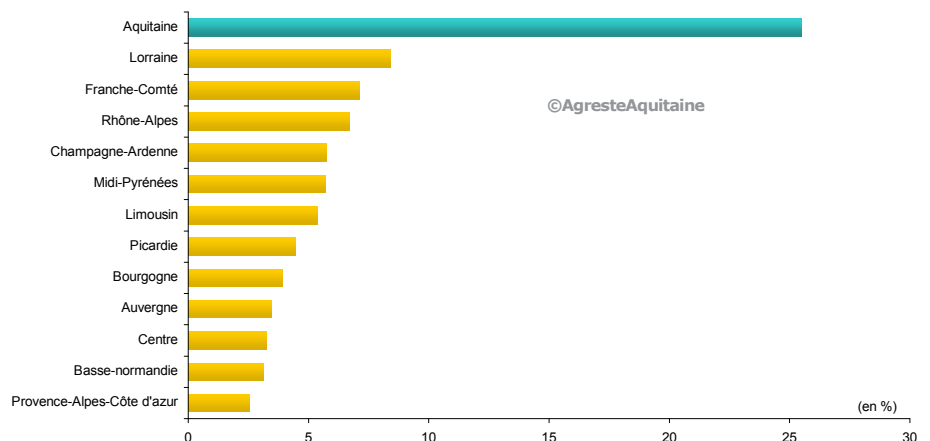
En 2012, 212 entreprises forestières ayant leur siège social en Aquitaine ont exercé une activité de récolte et de commercialisation de bois. Parmi elles, 87 ont également une activité de sciage. L'Aquitaine est la 4<sup>ème</sup> région française pour le nombre d'entreprises forestières.

La filière régionale a perdu le quart de ses entreprises depuis 2005. Le nombre d'entreprises ayant la double activité exploitation forestière et scierie a diminué de près de 40%.

La concentration du secteur se poursuit. Les petites entreprises qui coupent moins de 1 000 m<sup>3</sup> de bois par an représentent encore 34% de l'effectif mais leur production est marginale : moins de 1% de la récolte régionale de bois. A l'inverse, les plus grosses entreprises, qui récoltent chacune plus de 20 000 m<sup>3</sup> de bois ronds, représentent 20% de l'effectif ; elles cumulent à elles seules 90% de la récolte. Plus des deux tiers d'entre elles sont basés dans les départements forestiers des Landes et de Gironde.

### L'Aquitaine en tête des régions françaises

Répartition pour les principales régions, du chiffre d'affaires des exploitations forestières en 2010



Source : INSEE-ESANE, retraitement SSP (données provisoires)

## Les prélèvements effectués sur la forêt Aquitaine - Année 2012

Selon le département de récolte

Unités : millier de m<sup>3</sup> ronds sur écorce, %

		Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine	Part de l'Aquitaine dans la France (%)
<b>Bois d'œuvre</b>	<b>ensemble des feuillus</b>	<b>83,6</b>	<b>53,5</b>	<b>44,7</b>	<b>45,7</b>	<b>44,1</b>	<b>271,6</b>	<b>5,5</b>
	2012/2011 en %	-11,4	106,9	25,9	-39,8	-12,1	-3,6	
	<i>dont chêne</i>	38,9	5,5	22,3	4,2	22,4	93,3	4,4
	<i>dont châtaigner</i>	12,6	s	s	0,4	0,2	13,3	9,9
	<i>dont peuplier</i>	30,1	43,4	20,5	40,9	5,3	140,2	12,4
<b>ensemble des conifères</b>	<b>104,6</b>	<b>975,0</b>	<b>1 873,4</b>	<b>172,7</b>	<b>8,9</b>	<b>3 134,6</b>	<b>23,7</b>	
	2012/2011 en %	20,5	-4,6	-44,2	-22,3	4,8	-33,2	
	<i>dont pin maritime</i>	88,0	974,9	1 873,2	172,4	2,5	3 111,0	88,3
<b>total bois d'œuvre</b>	<b>188,2</b>	<b>1 028,6</b>	<b>1 918,1</b>	<b>218,3</b>	<b>52,9</b>	<b>3 406,1</b>	<b>18,7</b>	
	2012/2011 en %	3,9	-1,9	-43,4	-26,8	-9,7	-31,6	
<b>Bois de trituration</b>	<b>ensemble bois de trituration</b>	<b>267,1</b>	<b>994,3</b>	<b>1 697,7</b>	<b>180,0</b>	<b>60,2</b>	<b>3 199,3</b>	<b>29,9</b>
	2012/2011 en %	3,8	5,7	-48,2	-2,8	-11,6	-32,3	
	<i>dont pin maritime</i>	63,9	952,0	1 579,8	139,9	13,0	2 748,6	84,2
<b>Autres bois d'industrie</b>	<b>32,9</b>	<b>12,7</b>	<b>16,6</b>	<b>2,0</b>	<b>0,5</b>	<b>64,6</b>	<b>10,2</b>	
	2012/2011 en %	30,8	50,2	437,1	69,2	-30,0	67,8	
<b>Bois énergie</b>	<b>139,9</b>	<b>137,6</b>	<b>215,3</b>	<b>13,3</b>	<b>40,6</b>	<b>546,7</b>	<b>9,7</b>	
	2012/2011 en %	29,0	25,0	-50,2	-28,6	2,5	-22,9	
<b>Total des prélèvements</b>	<b>628,1</b>	<b>2 173,2</b>	<b>3 847,8</b>	<b>413,6</b>	<b>154,1</b>	<b>7 216,8</b>	<b>20,5</b>	
	2012/2011 en %	9,8	3,1	-45,8	-17,8	-7,6	-31,0	

s : secret statistique

Source : Enquête annuelle de branche Exploitation forestière

### Méthodologie

En 2013, toutes les entreprises aquitaines de la branche d'activité « Exploitation forestière » (NAF 02.20Z) ont été enquêtées sur leur activité d'exploitation forestière de l'année 2012. Les unités qui constituent le champ de l'enquête « Exploitation forestière » sont celles qui réunissent les conditions suivantes : elles sont propriétaires des coupes, elles assurent les travaux (abattage, façonnage, débardage...) et approvisionnent directement une unité industrielle de première transformation ou revendent le bois.

L'enquête de branche « Exploitations forestière » vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, par essences (feuillus ou conifères) et son utilisation (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie). Le bois d'industrie de peuplier est compté dans la catégorie des feuillus tendres. Les bois de chauffage récoltés et autoconsommés par les propriétaires et les affouagistes ne sont pas comptabilisés dans l'enquête qui concerne uniquement les professionnels. Les résultats sont présentés au lieu de récolte.



### Pour en savoir plus :

- Agreste Aquitaine - Mémento de la statistique agricole - février 2013 : La filière forêt - bois
- Agreste Aquitaine - Chiffres et données - n°64 - décembre 2012 : La récolte forestière et l'activité des scieries en 2011
- Agreste Aquitaine - Analyses et résultats - n°43 - janvier 2011 : Récolte forestière et activité des scieries : 2009 marquée par la tempête
- Dossier hors série - 2011 : La filière forêt bois d'Aquitaine

© AGRESTE  
2013

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX  
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90  
Courriel : [contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Hervé DURAND  
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES  
Composition : SRISSET Aquitaine - Impression : SSP Toulouse  
Crédit photos : © DRAAF Aquitaine  
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412